

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Affaire Norbourg
**ORDONNANCE DE BLOCAGE CONTRE
DES ACTIONS DÉTENUES PAR VINCENT LACROIX
DANS RESSOURCES DIANOR INC.**

Montréal, le 30 août 2005 – À la demande de l'Autorité des marchés financiers, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM) a rendu, le 26 août 2005, une décision ordonnant le blocage de 10 millions d'actions détenues par Vincent Lacroix dans Ressources Dianor inc. La décision ordonne aussi à Vincent Lacroix et MCA Valeurs mobilières inc. de ne pas retirer, ni se départir des fonds, titres ou autres biens appartenant à Vincent Lacroix et plus particulièrement les actions de Ressources Dianor inc. Enfin, le BDRVM interdit à Ressources Dianor inc. toute activité reliée à une opération sur ces actions immatriculées au nom de Vincent Lacroix.

La valeur de la transaction par laquelle Vincent Lacroix s'est porté acquéreur de ces 10 millions d'actions de Ressources Dianor inc. est évaluée à 5 millions de dollars. L'administrateur provisoire et l'Autorité devront enquêter sur cette transaction et déterminer si l'argent des investisseurs des fonds des familles Norbourg et Évolution a été utilisé pour payer ces actions.

Rappelons qu'à la demande de l'Autorité des marchés financiers, le BDRVM a ordonné le 24 août 2005 l'arrêt complet des activités de Norbourg gestion d'actifs inc.. Par cette décision, le BDRVM a aussi ordonné le blocage des comptes bancaires de Norbourg et des sociétés liées à Vincent Lacroix, ordonné aux familles de fonds Évolution et Norbourg de ne pas se départir de leurs biens et ordonné aussi la suspension des droits conférés par l'inscription comme conseiller en valeurs mobilières à l'égard de Norbourg et Vincent Lacroix. Enfin, à la demande de l'Autorité et suite à la recommandation du BDRVM, le ministre des Finances a vu à la nomination d'un administrateur provisoire chargé de l'administration des biens de Norbourg et de certaines des sociétés liées à monsieur Vincent Lacroix.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

-30-

Information :

Journalistes seulement : Philippe Roy
(514) 940-2176

Émetteurs, courtiers, conseillers et représentants :
(877) 525-0337, Composez le 1 pour l'industrie

Consommateurs et épargnants :
(877) 525-0337, Composez le 2 pour
consommateurs